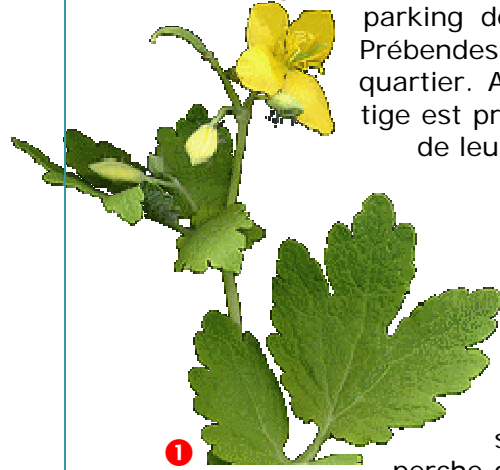


Randonnée dans les marais le dimanche 25 avril 2010

Compte-rendu rédigé par notre "attachée culturelle", Marie-Thérèse THOMAS-SCHÖEVAËRT

Un groupe d'environ 50 personnes du quartier Charlet se rassemble gaiement sur le parking de Lidl, avant de partir le long de l'Yèvre direction le chemin des Prébendes en compagnie de Thérèse Legras, notre guide et habitante du quartier. Arrêt devant la "chélidoine"¹ dite "herbe à verrue" dont le suc de la tige est prélevé par le bec des hirondelles pour permettre l'ouverture des yeux de leurs petits.



Thérèse Legras nous raconte depuis le Moyen Âge, à l'époque où les marais n'occupaient que 25 hectares autour de la cathédrale. Autrefois, cette ceinture marécageuse était propice au paludisme ; en 1638, Louis XII imposa un impôt pour y implanter des zones de communautés religieuses, puis les jésuites vendent des parcelles à la ville de Bourges ; des fossés sont creusés pour drainer l'eau (marais du haut et du bas qui noient). Les "maraitiers" se déplacent dans des "plates", à l'aide d'une "bourde", grande

perche d'aubier. En 1670, on comptait 70 maraitiers. En 1930, environ 130. C'est en 1976 que disparaît le dernier maraitier. Actuellement, on dénombre 1421 parcelles d'environ 400 m², dont 1300 sont tenues par des propriétaires, ces parcelles occupant au total une surface de 150 hectares, avec des passages privés. Les marais sont souvent sujet à procès avec la mairie (qui d'ailleurs les perd toujours), mais la mairie entretient la digue, les passages, les passerelles...

Les marais sont le domaine d'une faune très riche comme : le faucon crécerelle, le choucas, les ragondins, les rats musqués ainsi que beaucoup d'oiseaux, et sans oublier "les chats sauvages", habitants des marais qui vont de jardin en jardin grâce aux passerelles posées par les maraîchers.

La terre est riche d'alluvions ; en creusant, on trouve la "tourbe" qui est un conservatoire unique des zones humides, celle-ci permet l'étude des pollens dans la recherche archéologique, et la datation des villages lacustres.

Plus loin, nous remarquons les colverts (mâle), des poules d'eau (à deux doigts palmés)...

Les marais sont classés depuis 2003, il est donc interdit d'y construire ou planter des arbres de ville, seulement des aulnes, des peupliers, des saules... Depuis cette date, la mairie ne peut pas obtenir la subvention d'état car il existe toujours deux associations (l'AUMYVB et l'AMB) qui n'ont pas encore décidé de s'associer. Dans les marais du bas, nous voyons des coulants bouchés par la jussée² et le myriophylle³ du Brésil. Certes, on peut pêcher, mais vous trouverez des écrevisses de Louisiane qui prolifèrent comme les grenouilles.



L'Yévrette est polluée par les eaux usées, et l'usine de la Pyrotechnie en amont.

Le long de la Voiselle, nous découvrons des plants de "houblon" dont les cônes peuvent être récoltés en août (attention aux amateurs, ils sont aphrodisiaques)... Nous découvrons les

¹ Plante herbacée à fleur jaune souvent présente sur les murs au suc laiteux auquel on attribue des vertus médicinales. En usage externe, le suc de chélidoine sert à faire disparaître les verrues et les cors aux pieds.

² Plante tropicale ornementale utilisée pour décorer les aquariums ou les bassins. Le jussieu est une plante dite nageante

³ Plante d'eau douce, originaire d'Amérique du Sud, aux tiges ramifiées, aux feuilles très nombreuses et divisées en fines lanières. Le myriophylle est une plante envahissante, c'est-à-dire que son développement conduit à la disparition des autres plantes, qui aurait été introduite tout d'abord dans les Landes puis qui se serait propagée dans le nord de la France dans les années 1930.

fascines⁴ qui sont des haies de bois de saule tressés pour empêcher l'éboulement de la terre, bordées de "soles" ou bande de terre et les "mardelles" qui sont des trous boueux.

Place des frênes, nous remarquons des "plates" autrefois en chêne, aujourd'hui en sapin de 5,50 mètres à 6 mètres de longueur environ.

Sur le bord du chemin, pousse la renouée⁵ aquatique du Japon qui avait été plantée à l'époque pour le fourrage des animaux (avec la tige, on fabriquait des sifflets). Puis nous arrivons au bord des coulants, où l'on voit de drôles de tambours de machine à laver : ils servaient à mettre la crépine de la pompe à eau, ou le plus souvent à garder les bouteilles au frais !

Au loin, nous admirons la cathédrale, l'église Saint Bonnet et le palais Jacques Cœur ; devant nous, le Langis. Et nous voilà au carrefour des "Quatre Pelles" où nous ne pouvons rater le couvent des sœurs de la Charité, couvent qui possède un beau et très ancien manège de chevaux. Les religieuses enseignaient l'art de devenir des "femmes idéales". En face, nous longeons le quai aux échalotes ("port des marâitiers"), où avait lieu la criée des légumes.

Autrefois, au placis, il y avait la rue des "chieuves", la rue des "vaches". Aux "Quatre Pelles" poussait même de la vigne. Si l'on suit la ligne de chemin de fer, on arrive à Carrefour. Nous continuons le long de l'Yèvre, les quais, vers les "moulins du Roy" qui produisaient de la farine blanche donc plus chère que celle de mélange ou pain noir que nous préférons actuellement.

A la porte Saint Privé (au bout de la rue Marx Dormoy), c'était "le passage de l'octroi" où il fallait payer avec quelques moutons, le dicton étant "99 moutons et un berrichon, ça fait 100 bêtes" (en effet, à partir de 100 bêtes, la taxe était en proportion moins chère). Au bord de cette rue, pousse le savonnier⁶, arbre qui résiste à la pollution.

Nous arrivons près de la rue de Babylone (du nom de Monsieur Babylène), direction "la Courtillère).

Autrefois, on dénombrait 162 moulins d'où cet ancien nom de la ville, Avaricum (ville riche en eau) et de la maison d'arrêt, le "Bordiot" (bord de l'ieau en berrichon).

Puis Thérèse nous donne un cours sur la flore des marais : nous observons la cardamine⁷ (fleur mauve, la scrofulaire qui guérissait la tuberculose ou écrouelles⁸, la bardane à grande feuille, la consoude⁹ blanche qui cicatrisait les plaies, la mélisse, la citronnelle, l'oseille et l'ail sauvages, le lierre terrestre mauve, la grande berce à feuilles découpées, les corètes jaunes ou kerria japonica, sans oublier le cresson, les iris et les nymphéas.

Sur le chemin du retour, nous admirons les cognassiers en fleurs, les jardins couverts de jacinthes bleues et bordés de charmilles.

Enfin, sous un beau soleil, nous arrivons jusqu'au marais de Jean-Yves qui nous accueille avec l'équipe de l'AQC autour d'un pot où nous saucissonnons, un verre à la main, autour de Thérèse Legras que nous remercions de nous avoir régalez de ses connaissances en faune, flore et histoire ainsi que nombre d'anecdotes savoureuses tout au long de cette randonnée.



⁴ Sorte de fagots dont on se sert pour combler les fossés d'une place, pour épauler des batteries, ou pour accommoder de mauvais chemins.

⁵ Étymologie : renoué, à cause des nœuds de la plante

Nom d'un genre de plantes auquel appartiennent la bistorte, la renouée vivipare, la renouée persicaire, etc

⁶ Savonnier des Antilles, arbre dont le bois, la racine et les fruits sont imprégnés d'un principe amer qui communique à l'eau la propriété de produire un effet analogue à celui du savon.

⁷ Plante crucifère, dite aussi cresson des prés.

⁸ Maladie caractérisée par la tuméfaction des glandes du cou et par une détérioration générale de la constitution ; c'est la même chose que scrofules. Avoir les écrouelles.

⁹ Plante indigène de la famille des borraginées, employée en médecine contre les hémorragies et les diarrhées. (Toutes les notes viennent du dictionnaire Littré)